

*Vendredi 27 octobre, TERRES D'ARMOR HABITAT, premier bailleur social des Côtes d'Armor, a inauguré 3 pavillons situés à Hent Ar Tremen à Pommerit-Le-Vicomte, à cinq minutes à pied du bourg, à proximité immédiate des commerces et services.*

Les 3 pavillons de type 2 et 3 sont construits de plain-pied conformément à la norme thermique RT 2012. Terres d'Armor Habitat a confié la mission de maîtrise d'œuvre de ce programme à Loïs Quinaud (Lannion). La construction de ces trois logements a été réalisée dans le cadre du renouvellement d'une friche industrielle menée par la commune. Le permis de construire a été déposé en octobre 2019. Les travaux ont débuté en mai 2021. Les locataires ont pris possession des lieux en juillet 2022 pour 374,11 € hors charges de loyer mensuel pour le T2 et entre 385,58 et 435,45 € pour les T3.

### **Des logements économes en énergie**

Les trois pavillons bénéficient d'un jardin avec terrasse, d'un garage et d'une place de stationnement. Les logements bénéficient d'un chauffage électrique, d'un chauffe-eau thermodynamique permettant la production d'eau chaude sanitaire et d'une VMC simple flux hygro-réglable type B favorisant le renouvellement de l'air en fonction des besoins réels. TERRES D'ARMOR HABITAT engage systématiquement une réflexion sur la réalisation de logements neufs véritablement économes en énergie. Cette démarche d'éco-énergie, pour rendre l'habitat basse consommation accessible à tous et permettre à nos locataires de réaliser de substantielles économies, suppose l'application de modes constructifs et la mise en œuvre d'équipements performants. Sur cette opération, les trois logements sont étiquetés A et sont donc économes en énergie. Le coût annuel d'énergie est estimé entre 350 et 520 € pour le T2 et entre 400 et 590 € pour les T3. Les montants sont estimés en fonction des caractéristiques des logements et pour une utilisation standard.

Le coût de l'opération s'élève à 426 715 €, financé à 3,5 % par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 66,3 % via les prêts règlementés de la Banque des Territoires. La Région Bretagne participe à hauteur de 100 000 €, la commune de Pommerit-Le-Vicomte pour 21 999€ et l'État pour 6 828 €. Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor apporte la garantie des emprunts réalisés. 92 % des entreprises présentes sur le chantier sont costarmoricaines. Dans son projet d'entreprise, l'Office a exprimé la volonté de travailler davantage avec les entreprises locales dès lors que celles-ci ont la capacité à répondre aux besoins exprimés dans le cadre de la commande publique.

## Soutien à la revitalisation des bourgs

TERRES D'ARMOR HABITAT possède, sur la commune de Pommerit-Le Vicomte, 18 pavillons et 305 logements locatifs sociaux sur Leff Armor Communauté dont 73 collectifs et 232 individuels. L'Office est également propriétaire de l'EHPAD Résidence de l'If de Pommerit-Le-Vicomte, établissement de 130 lits dont la gestion est confiée au CCAS de la commune. En construisant des logements sociaux au cœur des communes rurales telles que Pommerit-Le-Vicomte, TERRES D'ARMOR HABITAT participe à la revitalisation des centres-bourgs et au maintien de l'économie locale.

En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet [tah-location.bzh](http://tah-location.bzh) ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT Armor Argoat, 6 rue des Lys à Ploufragan. Renseignements : Tél. 02 96 62 20 90.